

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32 du 10 janvier 1953 :

n° 32

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
10 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Kasbarian (Marie) est engagée, provisoirement, en qualité d'institutrice auxiliaire de 2e catégorie pour compter du 5 janvier 1953, en remplacement de M » Tidone partant en congé. Elle est affectée à l'école publique de filles de Djibouti